

# Ministère de la culture

## **Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers de la présentation des collections, spécialité « aquariologiste », session 2019**

### **Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art**

19-DEC4-08104

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°1 :

Développez les caractéristiques de ces espèces et l'intérêt de leur présentation au public.



# Ministère de la culture

## **Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers de la présentation des collections, spécialité « aquariologiste », session 2019**

### **Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art**

19-DEC4-08104

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

## SUJET N°2 :

Développez les caractéristiques de ces espèces et l'intérêt de leur présentation au public.



# Ministère de la culture

## **Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers de la présentation des collections, spécialité « aquariologiste », session 2019**

### **Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art**

19-DEC4-08104

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)



SUJET N°6 :

Développez les caractéristiques de ces espèces et l'intérêt de leur présentation au public.



# Ministère de la culture

## **Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers de la présentation des collections, spécialité « aquariologiste », session 2019**

### **Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art**

19-DEC4-08104

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

**Ce document comporte 2 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

## SUJET N°10 :

Développez les caractéristiques de chacun de ces aquariums et l'intérêt de leur présentation au public.

